



N° OJ : 21

Projet d'Arrêté - Conseil du 21/09/2020

Objet : Association des habitants de la rue d'Ophem.- Subside : 726,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville;

Considérant que l'Association des habitants de la rue d'Ophem s'engage à la végétalisation rue d'Ophem pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 726,00 EUR à l'association des habitants de la rue d'Ophem;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1er : Un subside de 726,00 EUR est octroyé à l'Association des habitants de la rue d'Ophem pour la végétalisation rue d'Ophem.

Article 2 : Cette somme sera engagée à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2020.

Annexes :